

Information réglementée* – Bruxelles, Paris, 23 juillet 2010 – 18h00

Résultat du stress test mené par le CEBS et la CBFA : aucun besoin de levée de capital additionnel pour Dexia

Dexia a été soumise à l'exercice 2010 de *stress test* conduit à l'échelon de l'Union européenne, coordonné par le Comité Européen des Contrôleurs Bancaires (CEBS), en collaboration avec la Banque centrale européenne (BCE), la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) et la Banque Nationale de Belgique (BNB).

Dexia prend acte des résultats de ce *stress test*, qui complète les procédures de gestion des risques et les tests réguliers de résistance mis en place au sein du groupe dans le cadre des exigences du Pilier 2 de Bâle II et de la directive CRD¹. L'exercice a été réalisé selon les scénarios, la méthodologie et les hypothèses fournies par le CEBS, détaillés dans le rapport global publié sur le site Internet du CEBS².

En conclusion du *stress test*, il apparaît que Dexia n'aurait pas besoin de fonds propres supplémentaires pour résister au scénario « dégradé » à deux ans du CEBS, y compris en cas de nouveau choc lié aux dettes souveraines.

La base solide de capital de Dexia lui permettrait de résister aux hypothèses les plus stressées du *stress test* à deux ans et de maintenir de bons ratios de solvabilité. Plus particulièrement, dans l'hypothèse d'un choc relatif au scénario « dégradé », l'estimation du ratio des fonds propres de base (Tier 1) consolidé du groupe s'établirait à 11,2 % en 2011 contre 12,3 % fin décembre 2009. Un choc supplémentaire lié au risque souverain aurait un impact additionnel de 0,29 point de pourcentage sur le ratio Tier 1 estimé et le porterait à 10,9 % fin 2011, chiffre à comparer avec le minimum réglementaire de 4 %.

Par rapport au ratio Tier 1 minimum requis de 6 % défini dans le cadre de l'exercice de stress test, les résultats du test indiquent que Dexia disposerait d'un coussin de fonds propres réglementaires de EUR 7,4 milliards. Ce ratio minimum de 6 % ne doit en aucun cas être considéré comme un minimum réglementaire (le minimum réglementaire pour le ratio Tier 1 est de 4 %) ou comme un objectif de fonds propres reflétant le profil de risque de l'institution dans le cadre du processus de revue réglementaire du Pilier 2 selon la directive CRD. Ces résultats mettent en évidence la bonne qualité de crédit des actifs de Dexia et la solidité de sa solvabilité, attestée par des ratios Tier 1 et Core Tier 1 s'établissant respectivement à 12,3 % et 11,3 % à fin décembre 2009.

Fin mars 2010, l'exposition totale des filiales bancaires de Dexia à la dette souveraine des pays de l'Union européenne et aux contreparties assimilées s'établit à EUR 58,2 milliards (comprenant EUR 17,5 milliards de risques assimilés).

Au cours des 18 derniers mois, le niveau de fonds propres du groupe s'est constamment renforcé, essentiellement grâce :

- à la capacité de génération de bénéfices du groupe : Dexia a renoué avec les bénéfices depuis le 1^{er} trimestre 2009 et a enregistré un résultat net part du groupe de EUR 1 010 millions en 2009 et de EUR 216 millions au 1^{er} trimestre 2010 ;
- au programme ambitieux de réduction du bilan et notamment la vente d'obligations et de prêts non stratégiques pour un montant de EUR 37,3 milliards entre la fin 2008 et le 12 juillet 2010.

En dépit de conditions de marché défavorables, Dexia a continué en 2010 à réduire son bilan de façon soutenue et a cédé EUR 18,4 milliards d'obligations et de prêts non stratégiques.

« Nous estimons que l'exercice de *stress test* mené sur un large panel de banques européennes est une étape importante vers le retour de la confiance des investisseurs », a déclaré Pierre Mariani, administrateur délégué du groupe. « Les résultats du *stress test* confirment notre opinion selon laquelle le groupe dispose de la solidité financière nécessaire pour résister à des conditions macroéconomiques défavorables. Ils témoignent en outre de 18 mois d'exécution du plan de restructuration de Dexia. Nous confirmons notre engagement à poursuivre dans cette voie ».

* Dexia est une société cotée en Bourse. Ce communiqué contient des informations soumises aux prescriptions légales en matière de transparence.

¹ Directive EC/2006/48 – Directive sur l'adéquation des fonds propres (CRD – Capital Requirement Directive).

² [Http://www.c-eps.org/EU-wide-stress-testing.aspx](http://www.c-eps.org/EU-wide-stress-testing.aspx)

Contexte

L'objectif de l'exercice de *stress test* conduit en 2010 à l'échelon européen, dans le cadre du mandat du Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne (ECOFIN) et coordonné par le CEBS en collaboration avec la BCE, les autorités nationales de surveillance bancaire et la Commission européenne, est d'évaluer la résistance globale du secteur bancaire de l'Union européenne et la capacité des banques à absorber de nouveaux chocs liés aux risques de marché et de crédit, y compris les risques souverains.

L'exercice a été réalisé banque par banque, sur un échantillon de 91 banques de l'Union européenne dans 20 États membres représentant au minimum 50 % du secteur bancaire en termes de total de bilan consolidé dans chacun des 27 États membres de l'Union européenne, sur la base de scénarios macroéconomiques communément admis (scénario de « référence » et scénario « dégradé ») pour 2010 et 2011 élaborés en étroite collaboration avec la BCE et la Commission européenne.

De plus amples informations sur les scénarios, la méthodologie et les résultats individuels détaillés ou agrégés sont disponibles auprès du CEBS³. Des informations peuvent également être obtenues via le site Internet de la CBFA.

Les résultats du *stress test* ont fait l'objet de discussions approfondies entre la CBFA, la Banque nationale de Belgique et Dexia. Le *stress test* ayant été réalisé sur la base d'un certain nombre d'hypothèses communes au panel de banques testées, l'information sur les scénarios de « référence » est fournie uniquement à des fins de comparaison et ne doit en aucune façon être interprétée comme une prévision.

Dans l'interprétation des conclusions de l'exercice de stress test, il est important de noter que ces tests constituent des scénarios hypothétiques fondés sur des hypothèses pouvant se révéler plus sévères que leur réalisation effective. Les résultats de ces tests, y compris ceux du scénario de « référence », ne doivent par conséquent pas être interprétés comme une prévision de résultats.

Les conclusions de l'exercice de stress test pour Dexia reposent nécessairement sur les conditions de marché et l'exposition de Dexia aux titres souverains aux dates de référence retenues aux fins de l'exercice. Elles sont soumises aux hypothèses, méthodologies et scénarios définis dans le cadre de cet exercice. La compréhension des résultats des stress tests détaillés ci-dessus appelle donc nécessairement une référence à ces hypothèses, méthodologies et scénarios disponibles sur <http://www.c-eps.org/EU-wide-stress-testing.aspx>.

Le scénario de « référence » et le scénario « dégradé » ainsi que le choc additionnel sur les souverains reposent sur des hypothèses de résultats attendus ainsi que sur des hypothèses de réduction de bilan qui ne constituent pas une prévision. Les résultats effectifs peuvent différer substantiellement de ceux qui sont présentés dans les tests. Dexia ne reconnaît aucune obligation de mise à jour et/ou de révision des données sur lesquelles ont été bâtis ces scénarios de stress.

Annexes



Template 1 -
Individual publication



Template 2 -
Sovereign exposure I

³ [Http://www.c-eps.org/EU-wide-stress-testing.aspx](http://www.c-eps.org/EU-wide-stress-testing.aspx)

À propos de Dexia

Dexia est une banque européenne, qui compte 35 177 collaborateurs au 31 mars 2010. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 18,7 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) et la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public. L'Asset management and Services fournit une offre de gestion d'actifs, de services aux investisseurs, et d'assurance, en particulier aux clients des deux autres métiers. Les différents métiers sont en interaction permanente afin de mieux servir les clients et de soutenir l'activité commerciale du groupe.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 50 81
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations – Bruxelles
+32 2 213 57 46/49
Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 85 97/82 48